

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00043 Numéro SIREN : 393 948 690 Nom ou dénomination : S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2019 sous le numéro de dépôt 1772

S.F.N. Société de Franchise NOZ

5 et 17 RUE DE CORBUSSON
ZA LE CHATELLIER II
53940 SAINT BERTHEVIN

Activités de conseils, franchise

COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2018

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

A handwritten signature in black ink is written over the rectangular stamp, looping around the text.

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	9 173,00	5 224,64	3 948,36	253,77
Immobilisations financières				
Participations	310 300,00	100 000,00	210 300,00	275 300,00
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	320 473,00	105 224,64	215 248,36	276 553,77
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés	64 216,83		64 216,83	96 917,97
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 245 403,13		2 245 403,13	1 781 597,46
Créances diverses	4 670 124,15	67 088,35	4 603 035,80	5 492 298,67
Valeurs mobilières de placement	132 375,60		132 375,60	132 375,60
Disponibilités	2 484 447,77		2 484 447,77	512 939,68
Charges constatées d'avance (3)	607,50		607,50	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 597 174,98	67 088,35	9 530 086,63	8 016 129,38
TOTAL ACTIF	9 917 647,98	172 312,99	9 745 334,99	8 292 683,15

(3) Dont à plus d'un an (brut)

66 029,40

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	6 400,00	6 400,00
Réserve légale	800,25	800,25
Autres réserves	4 258 698,54	3 202 473,07
<i>Résultat de l'exercice</i>	963 056,02	1 056 225,47
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 228 954,81	4 265 898,79
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE		
Provisions pour risques		9 267,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		9 267,00
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	2 459 720,96	2 742 452,83
Avances et acomptes reçus / commandes	960,90	6 501,62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 784 937,36	955 656,39
Dettes fiscales et sociales	253 985,26	304 906,52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000,00	8 000,00
Autres dettes	6 775,70	
TOTAL DETTES (1)	4 516 380,18	4 017 517,36
TOTAL PASSIF	9 745 334,99	8 292 683,15
(1) Dont dettes à moins d'un an	4 515 419,28	4 011 015,74

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Production vendue : services	13 824 756,48	13 194 726,14	630 030,34	4,77
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	13 824 756,48	13 194 726,14	630 030,34	4,77
Autres produits d'exploitation				
Subventions d'exploitation	4 266,68	5 738,87	-1 472,19	-25,65
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	18 495,60		18 495,60	
Autres produits	317,05	11,70	305,35	
Total des produits d'exploitation	13 847 835,81	13 200 476,71	647 359,10	4,90
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approv.		1 048,80	-1 048,80	-100,00
Autres achats et charges externes	10 631 887,27	10 968 196,33	-336 309,06	-3,07
Impôts, taxes et versements assimilés	59 352,17	33 179,95	26 172,22	78,88
Salaires et traitements	1 038 390,93	303 408,96	734 981,97	242,24
Charges sociales	350 360,71	74 204,88	276 155,83	372,15
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	421,41	503,40	-81,99	-16,29
Autres charges	379 398,91	416 738,20	-37 339,29	-8,96
Total des charges d'exploitation	12 459 811,40	11 797 280,52	662 530,88	5,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 388 024,41	1 403 196,19	-15 171,78	-1,08
Produits financiers				
Produits financiers, participations (3)	67 920,71	56 925,88	10 994,83	19,31
Reprises sur provisions et transfert de charges		101 235,38	-101 235,38	-100,00
Produits nets sur cessions de val. mob. plac.	2 816,39	8 545,90	-5 729,51	-67,04
Total des produits financiers	70 737,10	166 707,16	-95 970,06	-57,57
Charges financières				
Dotations amortissements et provisions	1 058,95	1 207,62	-148,67	-12,31
Intérêts et charges assimilées (4)	35 357,13	35 999,68	-642,55	-1,78
Total des charges financières	36 416,08	37 207,30	-791,22	-2,13
RÉSULTAT FINANCIER	34 321,02	129 499,86	-95 178,84	-73,50
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 422 345,43	1 532 696,05	-110 350,62	-7,20

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 422 345,43	1 532 696,05	-110 350,62	-7,20
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	29 286,62		29 286,62	
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	50 000,00		50 000,00	
Reprises sur provisions et transfert de charges		43 004,52	-43 004,52	-100,00
Total des produits exceptionnels	79 286,62	43 004,52	36 282,10	84,37
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	56 070,98	35,00	56 035,98	
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	75 000,00		75 000,00	
Dotations exceptionnelles amort. et provisions		9 267,00	-9 267,00	-100,00
Total des charges exceptionnelles	131 070,98	9 302,00	121 768,98	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-51 784,36	33 702,52	-85 486,88	-253,65
Impôts sur les bénéfices	407 505,05	510 173,10	-102 668,05	-20,12
TOTAL DES PRODUITS	13 997 859,53	13 410 188,39	587 671,14	4,38
TOTAL DES CHARGES	13 034 803,51	12 353 962,92	680 840,59	5,51
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	963 056,02	1 056 225,47	-93 169,45	-8,82
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	67 920,71	56 925,88		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	34 377,22	35 210,91		

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 9.745.334,99 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 13.997.859,53 Euros et dégageant un bénéfice de 963.056,02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Au cours de l'exercice 14 nouveaux magasins ont signé un contrat de franchise et ont versé, à cet effet, chacun un droit d'entrée de 10.000 €.

La marque NOZ est mise à disposition gratuitement de Monsieur Rémy ADRION à SFN dans le cadre du contrat du 18 janvier 2008.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC n°2016-07, en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Immobilisation corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, selon le mode linéaire ou dégressif.

* Logiciel :	5 ans
* Construction sur sol d'autrui :	20 à 25 ans
* Installations matériels et outillage :	5 à 10 ans
* Installations générales et agencements :	5 à 10 ans
* Matériel de transport :	5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
* Mobilier :	5 ans

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence si la valeur intrinsèque des titres semble durablement traduire une moins value latente sur ces titres.

Créances

ANNEXE

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes

Les dettes sont estimées et comptabilisées dès lors qu'elles représentent un passif certain dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Provisions

Les provisions pour risques et charges éventuelles sont évaluées en conformité avec l'avis CNC N°2000-01 du 20 avril 2000. Ainsi, les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Mention Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et pour l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement au crédit du compte 649 100 CICE, dans la rubrique 64 - « charges de personnel ».

Il est inscrit en compte au fur à mesure de l'engagement des charges de rémunérations du personnel correspondantes.

Ce crédit d'impôt ne finance pas une hausse de la part des bénéfices distribués, et n'augmente pas les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt permet à l'entreprise de gagner en compétitivité.

Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice 2018 s'élève à 15.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	5 057,00	4 116,00			9 173,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 057,00	4 116,00			9 173,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Matériel de transport	16 980,00		16 980,00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 980,00		16 980,00		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées	375 300,00	10 000,00	75 000,00		310 300,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 000,00				1 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	376 300,00	10 000,00	75 000,00		311 300,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	398 337,00	14 116,00	91 980,00		320 473,00

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	4 803,23	421,41		5 224,64
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 803,23	421,41		5 224,64
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	16 980,00		16 980,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 980,00		16 980,00	
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	21 783,23	421,41	16 980,00	5 224,64

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges	9 267,00		9 267,00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 267,00		9 267,00	
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Titres de participation	100 000,00			100 000,00
Autres provisions pour dépréciation	66 029,40	1 058,95		67 088,35
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	166 029,40	1 058,95		167 088,35
TOTAL DES PROVISIONS	175 296,40	1 058,95	9 267,00	167 088,35

Dont dotations et reprises d'exploitation

9 267,00

Dont dotations et reprises financières

1 058,95

Détail des reprises sur provisions pour risques et charges

	Total	Utilisées	Sans objet
Litiges	9 267,00	9 267,00	
TOTAL	9 267,00	9 267,00	

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ÉTAT DES CRÉANCES			
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00
Actif circulant			
Autres créances clients	2 245 403,13	2 245 403,13	
Personnel et comptes rattachés	27 362,50	27 362,50	
Etat - Impôts sur les bénéfices	127 589,41	127 589,41	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	11 503,23	11 503,23	
Groupe et associés	4 415 735,10	4 415 735,10	
Débiteurs divers	87 933,91	87 933,91	
Charges constatées d'avance	607,50	607,50	
TOTAL DES CRÉANCES	6 917 134,78	6 916 134,78	1 000,00
ÉTAT DES DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Personnel et comptes rattachés	84 086,81	84 086,81	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	63 488,79	63 488,79	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	87 421,74	87 421,74	
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	18 987,92	18 987,92	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000,00	10 000,00	
Groupe et associés	2 459 720,96	2 459 720,96	
Autres dettes	6 775,70	6 775,70	
TOTAL DES DETTES	4 515 419,28	4 515 419,28	

■ ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Montant pour les entreprises liées	Montant pour les entreprises liées par participation
Postes du compte de résultat		
Autres produits financiers	67 920,71	
Charges financières	34 377,22	

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	33 598,58
Autres créances	56 551,20
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	90 149,78

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 833,11
Dettes fiscales et sociales	72 992,66
Autres dettes	1 529,88
TOTAL DES CHARGES À PAYER	118 355,65

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	607,50
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	607,50

ANNEXE

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Parts sociales	16,00	400		

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au profit de

Les engagements de retraite sont non significatifs, du fait du fort taux de turnover et de la faible moyenne d'âge des salariés.

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
				BRUTE	NETTE						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous											
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société)											
E.F.N.	8 000,00		100,00	8 000,00	8 000,00			3 139 407,12	417 384,30		
HORIZON DEVELOPPEMENT	8 000,00		87,50	60 200,00	60 200,00			1 480 100,26	44 382,83		
SFN CONSULTING SECURITY	8 000,00		70,00	5 600,00	5 600,00			314 261,44	7 404,22		
HORIZON CONSTRUCTION	10 000,00		100,00	10 000,00	10 000,00			1 064 051,74	23 612,97		
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
SFN MAT	8 000,00		30,00	2 400,00	2 400,00			5 491 930,76	191 604,16		
GHRIN	8 000,00		10,00	800,00	800,00			548 206,72	6 734,91		
TOP REACH	8 000,00		50,00	30 400,00	30 400,00			571 082,60	32 387,86		
TOP PILOTE	8 000,00		50,00	7 400,00	7 400,00			780 440,91	14 367,80		
ILYCO VOYAGES	200 000,00		50,00	100 000,00					-13 283,34		
TOP BOOSTER	8 000,00		50,00	6 800,00	6 800,00			454 429,04	9 532,00		
SFN CONSULTING OUEST	8 000,00		50,00	23 400,00	23 400,00			406 699,58	-6 890,18		
TOP DRIVE	8 000,00		50,00	20 000,00	20 000,00			781 518,78	40 220,14		
JURISCO	9 000,00		16,67	1 500,00	1 500,00			722 181,18	25 396,37		
TOP SPEAK	8 000,00		50,00	15 400,00	15 400,00			816 438,92	14 768,97		
TOP KEY	8 000,00		50,00	4 000,00	4 000,00			472 904,63	9 235,61		
TOP LOGIK	8 000,00		50,00	4 000,00	4 000,00			469 760,70	12 644,77		

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
				BRUTE	NETTE						
BEACON & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			382 653,17	10 442,94		
COGITO & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			390 854,76	10 114,33		
IMPULSE & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			378 046,50	10 678,93		
PULSING & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			476 678,11	11 833,71		
SCREED & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			396 088,18	10 078,11		
TOP DO-IT	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			481 169,70	13 382,98		
TOP EXPERT	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			442 875,07	12 189,76		
TRAINER & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			397 854,63	11 851,32		

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Participations non reprises au paragraphe A

Dans les sociétés françaises (ensemble)

GHRIN 800,00

S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.400 €uros

Siège social : 5 et 17 rue de Corbusson
ZA le Châtelier II
53940 SAINT BERTHEVIN

393 948 690 R.C.S. LAVAL

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les associés,

Vous avez été réunis en Assemblée Générale en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2018**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations à la présente assemblée ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la loi et les statuts ont été tenus à votre disposition.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 13.824.756,48 €uros, contre 13.194.726,14 €uros pour l'exercice précédent.

L'exercice écoulé a principalement été marqué par les évènements suivants :

- 14 nouveaux magasins ont signé un contrat de franchise et ont versé à ce titre un droit d'entrée de 10.000 €uros chacun.
- Par décision en date du 14 mars 2018, la Présidente a nommé en qualité de Directeurs Généraux, Monsieur DOMBROVSKY Bruno, Monsieur RICOLEAU Jean-François, Monsieur NEAU Christian, Monsieur VALY Sébastien, Monsieur TRUFFERT Clément, avec effet au 1^{er} mars 2018, et Madame DESPOIX Tifaine à compter du 1^{er} avril 2018.

- Par décision en date du 25 avril 2018, la Présidente a nommé en qualité de Directeurs Généraux, Madame BOULEGHLEM Jessica avec effet au 1^{er} avril 2018, Monsieur CHAGOT Fabrice, Monsieur LE COGUIC Kévin et Monsieur GASSION Loïc, à compter du 1^{er} mai 2018.
- Par décision en date du 30 mai 2018, la Présidente a pris acte de la démission de Monsieur BOUTIN Pascal de ses fonctions de Directeur Général, ce avec effet au 1^{er} mai 2018 et a nommé Monsieur GAUDEMER Teddy, en qualité de Directeur Général, à compter du 1^{er} juillet 2018.
- Aux termes d'une assemblée générale ordinaire annuelle en date du 30 mai 2018, nous avons pris acte que la société ADITIS AUDIT CAC a absorbé la société AUDIT GRAND OUEST, commissaire aux comptes titulaire.
- Par décision en date du 1^{er} août 2018, la Présidente a pris acte de la démission de Monsieur VERMEULEN Christophe de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 31 août 2018 et a nommé Madame FLE Mélanie, en qualité de Directrice Générale, à compter du 1^{er} août 2018.
- Par décision en date du 5 septembre 2018, la Présidente a nommé en qualité de Directrice Générale, Madame BELLANGER Anne-Laure, avec effet au 1er septembre 2018.
- Par décision en date du 10 octobre 2018, la Présidente a nommé en qualité de Directeur Général, Monsieur RAINAUD-LAMBERT Frédéric, avec effet au 1er octobre 2018.
- Par décision en date du 31 octobre 2018, la Présidente a pris acte de la démission de Monsieur DOMBROVSKY Bruno de ses fonctions de Directeur Général, avec effet au 31 octobre 2018 et a nommé Monsieur WITZ Bertrand et Monsieur PARIS Romain, en qualité de Directeurs Généraux, à compter du 1^{er} novembre 2018.
- Par décision en date du 12 décembre 2018, la Présidente a pris acte de la démission de Monsieur NEAU Christian de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 31 décembre 2018.
- Le 28 décembre 2018, notre société a pris une participation à hauteur de 100 % dans le capital de la société HORIZON CONSTRUCTION.
- Le 28 septembre 2018, notre société a cédé la participation qu'elle détenait dans la société ALIX TEXTILES au profit de la société FUTURA FINANCES.

Le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale s'est prononcé le 27 décembre 2018 et a annulé le redressement opéré par l'URSSAF sur la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

A ce jour, l'URSSAF n'a pas procédé à un appel de cette décision.

2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

L'évolution des affaires n'appelle pas de remarque particulière.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice dont les comptes sont soumis à votre approbation, l'évènement suivant est à relever :

- Par décision en date du 18 février 2019, il a été décidé de révoquer Monsieur CHALLON Germain, de ses fonctions de Directeur Général de la société, ce à compter de la même date.

4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, il est précisé que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé et n'a comptabilisé à l'actif de son bilan aucune somme à ce titre.

5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours et comme chaque année, notre chiffre d'affaires devrait évoluer en fonction du développement du nombre de magasins franchisés et de l'activité des magasins franchisés actuellement. Notre résultat devrait rester stable.

Aucun investissement particulier n'est envisagé pour l'exercice en cours.

6. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient les participations suivantes :

1) ECOLE DE FORMATION NOZ :

La participation est de **100 %** dans le capital de la société **ECOLE DE FORMATION NOZ**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson ZA Le Châtelier II, soit 400 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts composant le capital.

Cette société a pour objet l'activité de formation sous toutes ses formes auprès de toutes personnes physiques ou morales et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles, commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 3.139.407,12 Euros. Cet exercice s'est soldé par un bénéfice de 417.384,30 Euros.

2) HORIZON DEVELOPPEMENT :

La participation est de **87,50 %** dans le capital de la société **HORIZON DEVELOPPEMENT**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à MARSEILLE (13008) 565 avenue du Prado, soit 350 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts composant le capital.

Cette société a pour objet l'étude, la réalisation, le développement, la formation, la participation et la gestion de toutes activités de conseils, d'actions et de prestations de services auprès des entreprises ; l'étude, le conseil, la conception, l'agencement, l'aménagement, l'équipement, la modernisation et la construction de magasins, de locaux commerciaux, professionnels ou privés ; l'achat, la vente, le négoce de tous meubles, équipements et articles de magasins ; toutes prestations de services en rapport avec ces activités...

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.480.100,26 Euros. Cet exercice s'est soldé par un bénéfice de 44.382,83 Euros.

3) gHRin :

La participation est de 80 parts de 10 Euros chacune sur les 800 parts composant le capital de la société **gHRin**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson ZA Le Châtelier II, soit **10 %** du capital.

Cette société a pour objet le traitement informatique des documents commerciaux, administratifs et financiers, tous travaux et prestations relatifs à l'activité de conseil auprès des entreprises.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 548.206,72 Euros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 6.734,91 Euros.

4) SFN MAT :

La participation est de 120 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **SFN MAT**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson ZA Le Châtelier II, représentant **30 %** du capital.

Cette société a pour objet l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 5.491.930,76 Euros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 191.604,16 Euros.

5) TOP REACH :

La participation est de 200 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP REACH**, société en nom collectif au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 571.082,60 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 32.387,86 €uros.

6) ILYCO VOYAGES :

La participation est de 5.000 parts de 20 €uros chacune sur les 10.000 parts qui composent le capital de la société **ILYCO VOYAGES**, société à responsabilité limitée au capital de 200.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet, la délivrance de titres de transport et vente de séjours, la vente de voyages organisés et de circuits et la production de voyages organisés.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. L'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est soldé par une perte de 13.283,34 €uros.

Il est ici précisé que depuis le 30 Mars 2011, la société ILYCO VOYAGES a cessé toute activité commerciale.

7) TOP DRIVE :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP DRIVE**, société en nom collectif au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 781.518,78 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 40.220,14 €uros.

8) SFN CONSULTING OUEST :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **SFN CONSULTING OUEST**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à ROMORANTIN LANTHENAY (41200) ZA de Plaisance - route de Villefranche sur Cher, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 406.699,58 €uros et ledit exercice s'est soldé par une perte de 6.890,18 €uros.

9) JURISCO :

La participation est de 150 parts de 10 €uros chacune sur les 900 parts qui composent le capital de la société **JURISCO**, société à responsabilité limitée au capital de 9.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson - ZA Le Châtelier II, représentant **16,67 %** du capital.

Cette société a pour objet la mise en commun de toutes prestations administratives, juridiques, sociales, fiscales auprès des sociétés et personnes physiques associées, de leurs filiales et dans toutes sociétés dans lesquelles les associés auraient des intérêts.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 722.181,18 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 25.396,37 €uros.

10) TOP SPEAK :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP SPEAK**, société en nom collectif au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 816.438,92 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 14.768,97 €uros.

11) TOP KEY :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP KEY**, société en nom collectif au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 472.904,63 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 9.235,61 €uros.

12) TOP LOGIK :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP LOGIK**, société en nom collectif au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la gestion de corners pour les magasins, ainsi l'animation de ces corners ; l'achat, la vente, la location de tous moyens et matériels nécessaires à cette activité en général et au commerce de distribution ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 469.760,70 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 12.644,77 €uros.

13) TOP BOOSTER :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP BOOSTER**, société en nom collectif au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 454.429,04 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 9.532,00 €uros.

14) TOP PILOTE :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP PILOTE**, société en nom collectif au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 780.440,91 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 14.367,80 €uros.

15) SFN CONSULTING SECURITY :

La participation est de 280 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **SFN CONSULTING SECURITY**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à ROMORANTIN LANTHENAY (41200) ZA de Plaisance - route de Villefranche sur Cher, représentant **70 %** du capital.

Cette société a pour objet la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits ; l'activité de prestations de sécurisation.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 314.261,44 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 7.404,22 €uros.

16) BEACON & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **BEACON & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 382.653,17 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 10.442,94 €uros.

17) COGITO & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **COGITO & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 390.854,76 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 10.114,33 €uros.

18) IMPULSE & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **IMPULSE & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 378.046,50 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 10.678,93 €uros.

19) PULSING & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **PULSING & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 476.678,11 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 11.833,71 €uros.

20) SCREED & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **SCREED & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 396.088,18 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 10.078,11 €uros.

21) TOP DO-IT :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **TOP DO-IT**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 481.169,70 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 13.382,98 €uros.

22) TOP EXPERT :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **TOP EXPERT**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 442.875,07 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 12.189,76 €uros.

23) TRAINER & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **TRAINER & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 397.854,63 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 11.851,32 €uros.

24) HORIZON CONSTRUCTION :

La participation est de 500 parts de 20 €uros chacune sur les 500 parts qui composent le capital de la société **HORIZON CONSTRUCTION**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 10.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II, représentant **100 %** du capital.

Cette société a pour objet l'activité de maîtrise d'œuvre, et plus particulièrement, les études préliminaires, les esquisses, les diagnostics, les projets, les appels d'offres, les études d'exécution, les contrats, l'exécution, l'assistance du maître d'ouvrage, l'ordonnancement, le pilotage, la coordination, la direction des travaux, les opérations de réception, la maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction, d'opérations d'infrastructures, ainsi que toutes mesures d'expertises.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.064.051,74 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 23.612,97 €uros.

Un tableau faisant apparaître la situation des filiales et participations est annexé au bilan.

7. PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, il est précisé que le personnel salarié ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale.

Toutefois, en application des articles L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce et l'article L. 3332-18 du Code du Travail, il est soumis un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés.

8. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 13.824.756,48 €uros (contre 13.194.726,14 €uros au titre de l'exercice précédent) ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 13.847.835,81 €uros (contre 13.200.476,71 €uros au titre de l'exercice précédent) ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 12.459.811,40 €uros (contre 11.797.280,52 €uros au titre de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation ressort à 1.388.024,41 €uros (contre 1.403.196,19 €uros au titre de l'exercice précédent).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.038.390,93 €uros (contre 303.408,96 €uros au titre de l'exercice précédent).

Le montant des charges sociales s'élève à 350.360,71 €uros (contre 74.204,88 €uros au titre de l'exercice précédent).

L'effectif salarié moyen est de 15 personnes.

Compte tenu d'un résultat financier de 34.321,02 €uros contre 129.499,86 €uros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 1.422.345,43 €uros contre 1.532.696,05 €uros pour l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels ressortent à 79.286,62 €uros.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 131.070,98 €uros.

Au regard des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de – 51.784,36 €uros, et de l'impôt sur les bénéfices de 407.505,05 €uros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 963.056,02 €uros (contre un bénéfice de 1.056.225,47 €uros pour l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 9.745.334,99 €uros contre 8.292.683,15 €uros pour l'exercice précédent.

9. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Au cours de l'exercice, il n'a pas été effectué d'investissements corporels.

Il a été sorti des immobilisations inscrites au poste "matériel de transport" pour une somme de 16.980 €uros.

Il est à noter que la prise de participation ci-dessus relatée figure en immobilisations financières pour un montant de 10.000 €uros et la sortie de participation pour un montant de 75.000 €uros.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2018 ressort à 5.228.954,81 €uros.

La trésorerie n'appelle pas d'observation particulière.

10. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui sont soumis à votre approbation, ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2016-07.

11. AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 963.056,02 €uros, au compte AUTRES RESERVES dont le solde ressortira dès lors à 5.221.754,56 €uros.

12. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

13. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Les comptes de l'exercice écoulé ne font mention d'aucune charge non déductible du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du C.G.I.

14. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font état de valeurs mobilières de placement pour 132.375,60 €uros.

15. DELAI DE REGLEMENT DE FOURNISSEURS ET DE CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, je vous précise la décomposition, à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients, par date d'échéance, dont le tableau est ci-après annexé.

Le rapport du Commissaire aux Comptes contiendra, le cas échéant, ses observations sur la sincérité et la concordance des informations données dans ledit tableau avec les comptes annuels.

16. SITUATION DES MANDATS SOCIAUX

Je vous précise que les mandats de la Présidente, des directeurs généraux et des Commissaires aux Comptes n'arrivent à expiration avec la présente Assemblée Générale.

17. DROITS DE VOTE

Je vous rappelle que le capital de la société est composé de 400 actions ordinaires chacune disposant d'une voix.

Le nombre total de droits de vote s'établit donc à 400.

Il n'a pas été modifié depuis la dernière assemblée générale.

18. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Je vais maintenant vous donner lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

La Présidente vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'elle soumet à votre vote.

La Présidente,

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I-1 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I-2 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiements												
Nombre de factures concernées	189					160	1157					38750
Montant total des factures concernées h.t.	758 957	25 724	562 499	18 100	208 985	815 307	835 775	39 002	86 548	25 938	24 838	176 327
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	7.14%	0.24%	5.29%	0.17%	1.97%	7.67%						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice							6.05%	0.28%	0.63%	0.19%	0.18%	1.28%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : 45 jours fdm						☒ Délais contractuels : 30 jours fdm ☐ Délais légaux : (préciser)					

S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.400 €uros

Siège social : 5 et 17 rue de Corbusson
ZA le Châtelier II
53940 SAINT BERTHEVIN

393 948 690 R.C.S. LAVAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 24 AVRIL 2019

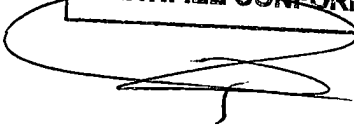
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 963.056,02 €uros en totalité au compte AUTRES RESERVES, dont le solde ressort dès lors à 5.221.754,56 €uros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**





ADITIS AUDIT

Alain DUBOIS
Maëlle MEHAULT
Patrick MONNIER
Pierre-Yves POIRIER



Commissaires aux Comptes
Associés

SAS SFN - SOCIÉTÉ DE FRANCHISE NOZ

5 et 17 rue de Corbusson

ZA Le Chatelier II

53940 SAINT-BERTHEVIN

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Pages 1 à 18



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SFN – SOCIETE DE FRANCHISE NOZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

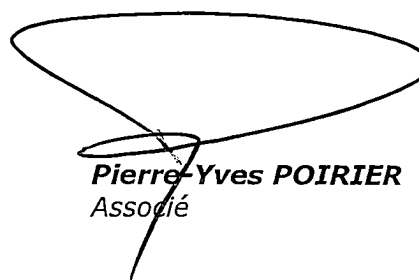
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 28 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
ADITIS AUDIT CAC



Pierre-Yves POIRIER
Associé

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	9 173,00	5 224,64	3 948,36	253,77
Immobilisations financières				
Participations	310 300,00	100 000,00	210 300,00	275 300,00
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	320 473,00	105 224,64	215 248,36	276 553,77
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés	64 216,83		64 216,83	96 917,97
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 245 403,13		2 245 403,13	1 781 597,46
Créances diverses	4 670 124,15	67 088,35	4 603 035,80	5 492 298,67
Valeurs mobilières de placement	132 375,60		132 375,60	132 375,60
Disponibilités	2 484 447,77		2 484 447,77	512 939,68
Charges constatées d'avance (3)	607,50		607,50	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 597 174,98	67 088,35	9 530 086,63	8 016 129,38
TOTAL ACTIF	9 917 647,98	172 312,99	9 745 334,99	8 292 683,15

(3) Dont à plus d'un an (brut)

66 029,40



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 22 12 12

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	6 400,00	6 400,00
Réserve légale	800,25	800,25
Autres réserves	4 258 698,54	3 202 473,07
<i>Résultat de l'exercice</i>	963 056,02	1 056 225,47
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 228 954,81	4 265 898,79
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE		
Provisions pour risques		9 267,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		9 267,00
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	2 459 720,96	2 742 452,83
Avances et acomptes reçus / commandes	960,90	6 501,62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 784 937,36	955 656,39
Dettes fiscales et sociales	253 985,26	304 906,52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000,00	8 000,00
Autres dettes	6 775,70	
TOTAL DETTES (1)	4 516 380,18	4 017 517,36
TOTAL PASSIF	9 745 334,99	8 292 683,15
(1) Dont dettes à moins d'un an	4 515 419,28	4 011 015,74



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Production vendue : services	13 824 756,48	13 194 726,14	630 030,34	4,77
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	13 824 756,48	13 194 726,14	630 030,34	4,77
Autres produits d'exploitation				
Subventions d'exploitation	4 266,68	5 738,87	-1 472,19	-25,65
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	18 495,60		18 495,60	
Autres produits	317,05	11,70	305,35	
Total des produits d'exploitation	13 847 835,81	13 200 476,71	647 359,10	4,90
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approv.		1 048,80	-1 048,80	-100,00
Autres achats et charges externes	10 631 887,27	10 968 196,33	-336 309,06	-3,07
Impôts, taxes et versements assimilés	59 352,17	33 179,95	26 172,22	78,88
Salaires et traitements	1 038 390,93	303 408,96	734 981,97	242,24
Charges sociales	350 360,71	74 204,88	276 155,83	372,15
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	421,41	503,40	-81,99	-16,29
Autres charges	379 398,91	416 738,20	-37 339,29	-8,96
Total des charges d'exploitation	12 459 811,40	11 797 280,52	662 530,88	5,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 388 024,41	1 403 196,19	-15 171,78	-1,08
Produits financiers				
Produits financiers, participations (3)	67 920,71	56 925,88	10 994,83	19,31
Reprises sur provisions et transfert de charges		101 235,38	-101 235,38	-100,00
Produits nets sur cessions de val. mob. plac.	2 816,39	8 545,90	-5 729,51	-67,04
Total des produits financiers	70 737,10	166 707,16	-95 970,06	-57,57
Charges financières				
Dotations amortissements et provisions	1 058,95	1 207,62	-148,67	-12,31
Intérêts et charges assimilées (4)	35 357,13	35 999,68	-642,55	-1,78
Total des charges financières	36 416,08	37 207,30	-791,22	-2,13
RÉSULTAT FINANCIER	34 321,02	129 499,86	-95 178,84	-73,50
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 422 345,43	1 532 696,05	-110 350,62	-7,20



ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 82 12 12

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 422 345,43	1 532 696,05	-110 350,62	-7,20
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	29 286,62		29 286,62	
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	50 000,00		50 000,00	
Reprises sur provisions et transfert de charges		43 004,52	-43 004,52	-100,00
Total des produits exceptionnels	79 286,62	43 004,52	36 282,10	84,37
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	56 070,98	35,00	56 035,98	
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	75 000,00		75 000,00	
Dotations exceptionnelles amort. et provisions		9 267,00	-9 267,00	-100,00
Total des charges exceptionnelles	131 070,98	9 302,00	121 768,98	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-51 784,36	33 702,52	-85 486,88	-253,65
Impôts sur les bénéfices	407 505,05	510 173,10	-102 668,05	-20,12
TOTAL DES PRODUITS	13 997 859,53	13 410 188,39	587 671,14	4,38
TOTAL DES CHARGES	13 034 803,51	12 353 962,92	680 840,59	5,51
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	963 056,02	1 056 225,47	-93 169,45	-8,82
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	67 920,71	56 925,88		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	34 377,22	35 210,91		



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 9.745.334,99 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 13.997.859,53 Euros et dégageant un bénéfice de 963.056,02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Au cours de l'exercice 14 nouveaux magasins ont signé un contrat de franchise et ont versé, à cet effet, chacun un droit d'entrée de 10.000 €.

La marque NOZ est mise à disposition gratuitement de Monsieur Rémy ADRION à SFN dans le cadre du contrat du 18 janvier 2008.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC n°2016-07, en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Immobilisation corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, selon le mode linéaire ou dégressif.

* Logiciel :	5 ans
* Construction sur sol d'autrui :	20 à 25 ans
* Installations matériels et outillage :	5 à 10 ans
* Installations générales et agencements :	5 à 10 ans
* Matériel de transport :	5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
* Mobilier :	5 ans

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence si la valeur intrinsèque des titres semble durablement traduire une moins value latente sur ces titres.

Créances



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes

Les dettes sont estimées et comptabilisées dès lors qu'elles représentent un passif certain dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Provisions

Les provisions pour risques et charges éventuelles sont évaluées en conformité avec l'avis CNC N°2000-01 du 20 avril 2000. Ainsi, les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Mention Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et pour l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement au crédit du compte 649 100 CICE, dans la rubrique 64 - « charges de personnel ».

Il est inscrit en compte au fur à mesure de l'engagement des charges de rémunérations du personnel correspondantes.

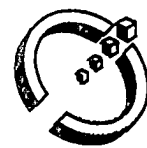
Ce crédit d'impôt ne finance pas une hausse de la part des bénéfices distribués, et n'augmente pas les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt permet à l'entreprise de gagner en compétitivité.

Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice 2018 s'élève à 15.



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	5 057,00	4 116,00			9 173,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 057,00	4 116,00			9 173,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Matériel de transport	16 980,00		16 980,00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 980,00		16 980,00		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées	375 300,00	10 000,00	75 000,00		310 300,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 000,00				1 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	376 300,00	10 000,00	75 000,00		311 300,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	398 337,00	14 116,00	91 980,00		320 473,00



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	4 803,23	421,41		5 224,64
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 803,23	421,41		5 224,64
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	16 980,00		16 980,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 980,00		16 980,00	
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	21 783,23	421,41	16 980,00	5 224,64



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges	9 267,00		9 267,00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 267,00		9 267,00	
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Titres de participation	100 000,00			100 000,00
Autres provisions pour dépréciation	66 029,40	1 058,95		67 088,35
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	166 029,40	1 058,95		167 088,35
TOTAL DES PROVISIONS	175 296,40	1 058,95	9 267,00	167 088,35

Dont dotations et reprises d'exploitation

9 267,00

Dont dotations et reprises financières

1 058,95

Détail des reprises sur provisions pour risques et charges

	Total	Utilisées	Sans objet
Litiges	9 267,00	9 267,00	
TOTAL	9 267,00	9 267,00	



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

II ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ÉTAT DES CRÉANCES			
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00
Actif circulant			
Autres créances clients	2 245 403,13	2 245 403,13	
Personnel et comptes rattachés	27 362,50	27 362,50	
Etat - Impôts sur les bénéfices	127 589,41	127 589,41	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	11 503,23	11 503,23	
Groupe et associés	4 415 735,10	4 415 735,10	
Débiteurs divers	87 933,91	87 933,91	
Charges constatées d'avance	607,50	607,50	
TOTAL DES CRÉANCES	6 917 134,78	6 916 134,78	1 000,00
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +
ÉTAT DES DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 784 937,36	1 784 937,36	
Personnel et comptes rattachés	84 086,81	84 086,81	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	63 488,79	63 488,79	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	87 421,74	87 421,74	
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	18 987,92	18 987,92	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000,00	10 000,00	
Groupe et associés	2 459 720,96	2 459 720,96	
Autres dettes	6 775,70	6 775,70	
TOTAL DES DETTES	4 515 419,28	4 515 419,28	

III ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Montant pour les entreprises liées	Montant pour les entreprises liées par participation
Postes du compte de résultat		
Autres produits financiers		67 920,71
Charges financières		34 377,22



ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	33 598,58
Autres créances	56 551,20
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	90 149,78

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 833,11
Dettes fiscales et sociales	72 992,66
Autres dettes	1 529,88
TOTAL DES CHARGES À PAYER	118 355,65

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	607,50
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	607,50



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Parts sociales	16,00	400		

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au profit de

Les engagements de retraite sont non significatifs, du fait du fort taux de turnover et de la faible moyenne d'âge des salariés.



ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

☎ 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
				BRUTE	NETTE						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous											
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société)											
E.F.N.	8 000,00		100,00	8 000,00	8 000,00			3 139 407,12	417 384,30		
HORIZON DEVELOPPEMENT	8 000,00		87,50	60 200,00	60 200,00			1 480 100,26	44 382,83		
SFN CONSULTING SECURITY	8 000,00		70,00	5 600,00	5 600,00			314 261,44	7 404,22		
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
SFN MAT	8 000,00		30,00	2 400,00	2 400,00			5 491 930,76	191 604,16		
GHRIN	8 000,00		10,00	800,00	800,00			548 206,72	6 734,91		
TOP REACH	8 000,00		50,00	30 400,00	30 400,00			571 082,60	32 387,86		
TOP PILOTE	8 000,00		50,00	7 400,00	7 400,00			780 440,91	14 367,80		
ILYCO VOYAGES	200 000,00		50,00	100 000,00					-13 283,34		
TOP BOOSTER	8 000,00		50,00	6 800,00	6 800,00			454 429,04	9 532,00		
SFN CONSULTING OUEST	8 000,00		50,00	23 400,00	23 400,00			406 699,58	-6 890,18		
TOP DRIVE	8 000,00		50,00	20 000,00	20 000,00			781 518,78	40 220,14		
JURISCO	9 000,00		16,67	1 500,00	1 500,00			722 181,18	25 396,37		
TOP SPEAK	8 000,00		50,00	15 400,00	15 400,00			816 438,92	14 768,97		
TOP KEY	8 000,00		50,00	4 000,00	4 000,00			472 904,63	9 235,61		
TOP LOGIK	8 000,00		50,00	4 000,00	4 000,00			469 760,70	12 644,77		
BEACON & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			382 653,17	10 442,94		



ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pot
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
02 99 32 12 12

ADITIS AUDIT

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
				BRUTE	NETTE						
COGITO & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			390 854,76	10 114,33		
IMPULSE & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			378 046,50	10 678,93		
PULSING & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			476 678,11	11 833,71		
SCREED & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			396 088,18	10 078,11		
TOP DO-IT	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			481 169,70	13 382,98		
TOP EXPERT	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			442 875,07	12 189,76		
TRAINER & CO	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00			397 854,63	11 851,32		

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Participations non reprises au paragraphe A

Dans les sociétés françaises (ensemble)

GHRIN 800,00



ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51120 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12